

des négociations avec ces derniers et avec les Inuit. Les revendications peuvent se fonder sur l'utilisation et l'occupation traditionnelles des terres dans les régions où les intérêts des Indiens n'ont pas été supprimés par un traité ou par une loi, ou sur l'interprétation des traités et des lois, ou encore sur l'administration des biens.

En 1974, le ministère a établi le Bureau des négociations relatives aux revendications qui est l'agent du gouvernement pour ce qui est des revendications des Indiens et des Inuit. Le Bureau représente le gouvernement dans la négociation pour le règlement des revendications.

Des progrès ont été réalisés dans la négociation du règlement des revendications fondées sur l'utilisation et l'occupation traditionnelles des terres au Nouveau-Québec et au Yukon, et des pourparlers sur des revendications de ce genre ont débuté avec des représentants indiens en Colombie-Britannique. De même, un certain nombre de revendications mettant en cause des transactions administratives antérieures ont fait l'objet de négociations. Ainsi, certaines revendications ont déjà été réglées et d'autres sont en voie de l'être.

À la fin de 1974, 49 revendications territoriales ou concernant divers aspects de l'administration des Affaires indiennes au cours des années ont été présentées par des bandes et des organisations indiennes du pays et 57 avis de revendication ont été donnés par des groupes d'autochtones. Sur les 49 revendications présentées avant la fin de 1974, 17 étaient à l'étape de l'analyse ou de l'étude, 13 faisaient l'objet de négociations, 16 ont été jugées sans fondement et trois ont été réglées.

Une Direction est chargée de la planification des politiques et des projets de recherche d'importance générale pour le Programme des affaires indiennes et esquimaudes, et de la coordination de projets semblables exécutés par d'autres directions. À l'intérieur de la Direction, un petit groupe est chargé de la planification législative, de la formulation de politiques socio-économiques générales et de la consultation sur les principales politiques auprès des organisations politiques qui représentent les Indiens canadiens. La Division de la recherche exécute un petit programme de recherche lié directement aux principales politiques et passe des contrats avec d'autres organismes pour l'exécution de travaux connexes. Elle fournit des services de recherche au Programme des affaires indiennes et esquimaudes et à d'autres organismes qui font des études sur les droits des Indiens et les traités qui les concernent. Elle administre également un programme visant à financer la recherche sur les droits et les traités effectuée par des associations d'Indiens et elle aura fourni \$7.5 millions sous forme de contributions au cours de la période de quatre ans se terminant en 1976.

3.2.5.2 Les Inuit

Les 18,000 Inuit ou Esquimaux du Canada, qui pour la plupart habitent dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nouveau-Québec et dans le nord du Labrador, sont sous la responsabilité du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et des gouvernements provinciaux.

Le Programme de logements de location dans le Nord procure des logements aux Inuit. Depuis la création de ce programme en 1966, 1,505 maisons de trois chambres à coucher ont été construites, dont 81 en 1974-75.

Il existe, à Ottawa et à Winnipeg, des services d'orientation pour les étudiants inuit inscrits à divers programmes d'études du niveau secondaire, technique, collégial et universitaire, dans le Sud du Canada. Un programme a été institué cette année en vue de permettre aux parents de venir visiter leurs enfants dans le Sud.

Un projet restreint de relocalisation existe à l'intention des Inuit qui désirent un emploi rémunéré à temps plein à Lynn Lake, au Manitoba. Les Esquimaux du district de Keewatin peuvent trouver un emploi à la mine de Lynn Lake et le ministère leur loue des logements. Le ministère de la Défense nationale offre des postes aux civils esquimaux à sa station d'Alert. Un centre pour les étudiants inuit a été créé à Ottawa en 1974 et on prévoit l'établissement d'un centre d'orientation pour les Inuit en 1975. Des Inuit participent à un programme de formation en cours d'emploi du ministère en vue d'occuper des postes de cadres intermédiaires dans des domaines de travail liés à la mise en valeur des ressources et à l'environnement. La Commission de la Fonction publique a créé une sous-section spéciale dans le Nord afin d'améliorer les possibilités d'emploi et de carrière pour les autochtones de cette région.

L'Inuit Tapirisat du Canada (Fraternité des Esquimaux) a été fondée en 1971 avec l'aide financière du Secrétariat d'État. Des organismes lui sont affiliés, notamment le Comité